



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECUEIL SPECIAL

des actes administratifs

de la préfecture de la Corrèze

sommaire n° 7 quater du 12 juillet 2004

www.correze.pref.gouv.fr

PREFECTURE DE LA CORREZE

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT ET DES AFFAIRES DECENTRALISEES

- décisions de la commission départementale d'équipement commercial -

- enseignes Bricomarché et Netto à Egletons
- enseignes Carrefour et Décathlon à Brive

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

- Décisions prises le 21 juin 2004

- Enseigne "Bricomarché" à Egletons.

Réunie le 21 juin 2004, la commission départementale d'équipement commercial de la Corrèze a accordé à la SAS "Comptoir international de l'outillage et du bricolage" (C.I.O.B.), qui agit en qualité d'exploitant du magasin, représentée par M. Philippe LEFRANC, président, l'autorisation de procéder à l'extension de 1612 m² de la surface de vente du magasin de bricolage/jardinerie exploité au lieu dit Les Combes - R.N. 89 - 19300 Egletons sous l'enseigne "Bricomarché".

La surface de vente après extension du magasin sera portée de 1500 m² à 3112 m² se décomposant comme suit :

- magasin 1500 m², auvent 459,52 m², zone bâti extérieure 1152,48 m².

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie d'Egletons.

- Enseigne "Netto" à Egletons.

Réunie le 21 juin 2004, la commission départementale d'équipement commercial de la Corrèze a accordé à la SCI PETRA, qui agit en qualité de propriétaire des terrains et des futures constructions, représentée par M. Lucien JUGE, représentant de la SNC NORMINTER CENTRE OUEST, gérante, l'autorisation de procéder à la création d'un supermarché de type hard-discount présentant 633,39 m² de surface de vente qui sera exploité R.N. 89 - 19300 Egletons sous l'enseigne "Netto".

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie d'Egletons.

Décisions prises le 12 juillet 2004

- Enseigne "Carrefour" à Brive.

Réunie le 12 juillet 2004, la commission départementale d'équipement commercial de la Corrèze a accordé à la SCI COLODOR, qui agit en qualité de co-proprétaire de la galerie marchande, représentée par M. François JOLLY, directeur expansion Carrefour Hypermarchés France, l'autorisation de procéder à l'extension de 1200 m² de la surface de vente de la galerie marchande du centre commercial "Carrefour", situé Le Mazaud - Rond Point du Teinchurier - 19316 Brive Cedex.

La surface de vente totale de la galerie marchande après extension sera portée de 4000 m² à 5200 m².

Les textes de ces décisions sont affichés pendant deux mois à la mairie de Brive.

- Enseigne "Décathlon" à Brive.

Réunie le 12 juillet 2004, la commission départementale d'équipement commercial de la Corrèze a accordé à la SA Décathlon, qui agit en qualité de locataire exploitant des locaux commerciaux, représentée par M. Patrick LEVAIQUE, responsable expansion, l'autorisation de procéder à l'extension de 999 m² de la surface de vente du magasin d'articles de sports et de loisirs exploité Z.A.C. du Mazaud - 19100 Brive sous l'enseigne "Décathlon".

Après extension, la surface de vente totale du magasin sera ainsi portée de 1498 m² à 2497 m².

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la mairie de Brive.

CERTIFIÉ CONFORME,

POUR LE PRÉFET,
ET PAR DÉLÉGATION,

L'ATTACHE DE PREFECTURE,
CHEF DU BUREAU DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE,
PHILIPPE GARRIGOU-GRANDCHAMP

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE
LA PREFECTURE DE LA CORREZE

DOCUMENT EDITE PAR LA PREFECTURE DE LA CORREZE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
LE SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE

CONCEPTION, MONTAGE, P.A.O. ET IMPRESSION :
BUREAU DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE

DEPOT LEGAL : 1945

POUR LE RAA DE LA PRÉFECTURE N° ISSN : 0992-9444

Coût de l'abonnement : 70 EUROS pour l'année 2004
S'adresser au bureau des moyens et de la logistique à la Préfecture